

4. Enjeux sanitaires et scientifiques

Les enjeux sont également sanitaires. Dans un avis publié en juillet 2022, l'Anses indique que les nitrates et les nitrites peuvent conduire à la formation de composés potentiellement cancérogènes et souligne une association entre l'exposition aux nitrates et le risque de cancer colorectal, y compris via l'eau de boisson. Elle recommande de réduire les expositions selon le principe « **aussi bas que raisonnablement possible** ».

Je suis également sensible à ces enjeux en tant que professionnelle de santé. Ils renforcent mon attachement à la protection de la ressource en eau et à la prévention des risques sanitaires.

Il est essentiel de protéger l'eau, qui est indispensable à la vie et à la santé publique.

J'ai également deux enfants âgés de 11 et 8 ans. C'est aussi pour leur avenir que je vous écris aujourd'hui, ainsi que pour celui des générations futures, **qui jugeront les décisions prises aujourd'hui en matière de protection de l'environnement et de la santé.**

Plus largement, les enjeux liés à l'eau et au changement climatique rendent cette ressource de plus en plus fragile. Il est nécessaire de la préserver, tant pour les besoins des citoyens que pour ceux de l'agriculture, dans le cadre d'une activité agricole compatible avec la protection de l'environnement telle que l'agriculture biologique et de la santé publique.

5. Enjeux environnementaux

La Bretagne reste confrontée à des problèmes récurrents liés aux excès d'azote, notamment l'eutrophisation des milieux aquatiques et les marées vertes. Dans ce contexte, il me semble prématuré d'alléger les mesures de prévention sur un territoire aussi stratégique pour la ressource en eau potable.

Au regard des problématiques persistantes de marées vertes sur le littoral breton, le maintien du classement en zone vulnérable apparaît d'autant plus justifié, constituant un levier structurant de réduction des flux d'azote à la source.

De plus, la Bretagne a déjà perdu plusieurs centaines de captages d'eau potable : selon l'Observatoire de l'environnement en Bretagne, 447 captages ont été abandonnés entre 1970 et 2023 pour différents motifs (pollution, débits insuffisants, vétusté ou problèmes techniques). Parmi les captages abandonnés entre 2007 et 2017, un quart l'ont été en raison d'une qualité de l'eau devenue insuffisante pour la production d'eau potable. Ces données illustrent la nécessité de maintenir une vigilance particulière quant à la protection durable de la ressource en eau.

6. Principes de prévention et d'intérêt général

La protection de l'environnement s'inscrit dans une logique de non-régression. Le principe de précaution impose de prévenir les risques de dommages graves et irréversibles pour l'environnement comme pour la santé. **La protection de la ressource en eau potable relève de l'intérêt général.**

Je considère également qu'il est important que les décisions relatives au classement des zones vulnérables soient prises de manière indépendante, sur la base de données scientifiques, et dans le seul intérêt de la protection de l'eau et de la santé publique mais aussi avec prudence. Ces **choix doivent rester centrés sur l'intérêt général, sans être influencés de manière excessive par des intérêts particuliers.**

Or, la sortie du classement en zone vulnérable entraînerait la suppression de plusieurs obligations prévues par le programme d'actions « Nitrates », notamment le plafonnement de l'azote organique à 170 kg par hectare, la couverture hivernale des sols, les périodes d'interdiction d'épandage ainsi que l'établissement de plans prévisionnels de fumure.

Un tel déclassement bénéficierait principalement aux exploitations agricoles souhaitant accroître leurs possibilités d'épandage d'intrants azotés. En revanche, il n'apporterait aucun bénéfice direct aux citoyens consommateurs d'eau potable et pourrait, au contraire, fragiliser les efforts engagés pour préserver durablement la qualité de la ressource en eau.

Conclusion

En conséquence, je sollicite le maintien des communes concernées dans le périmètre des zones vulnérables aux nitrates du bassin Loire-Bretagne.

Je vous prie d'agréer, Madame la Préfète, l'expression de ma considération distinguée.

Chantal Riou habitante de la commune de Sizun 29450